



Amende Limitation Travaux.

Par **Idoubi**, le **20/08/2024** à **14:54**

Bonjour,

J'ai reçu une amende sur la RN205 en La zone était apparemment en travaux. A 23h, après 6h de route, je ne saurais dire.

Bref, j'ai fait toutes les administrations de France et de Navarre et après une semaine j'ai mis la main sur l'arrêté.

<https://drive.google.com/file/d/1hD33KrVLd3Ot6vCJD8ZHw6KriRIWCC1F/view?usp=drivesdk>

J'allais dans le sens Genève/Chamonix pk/pr 9+600. Retenu 63km/h, vitesse limite 50.

Comme on peut le voir, la limite c'est 50 ou 70... Je ne me rappelle pas avoir vu 50. Pas d'avoir vu 70 pour autant. Je respecte les limitations de vitesse. Et j'ai été surpris du flash.

En l'état, avec cet arrêté et cette limite variable, puis-je contester qqch?

Merci de vos lumières